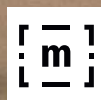


Musée
de Bretagne
lesChampsLibres

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
2ND DEGRÉ

DREYFUS ENTRE LES LIGNES

éditions du
ROCHER



METROPOLE
vivre en intelligence
Rennes



SOMMAIRE

DÉROULEMENT DES SÉANCES 5

Séance 1 : Le contexte (Histoire) 6-7

Séance 2 : Une affaire de point de vue (Histoire et Français) 8-9

Séance 3 : La presse et l’opinion (Histoire et éducation aux médias) 10-11

Séance 4 : Visite au musée 12

FICHES PÉDAGOGIQUES :

1. Biographie des personnages (#1) 13

2. Frise chronologique (#2) 14

3. Protagonistes de l’Affaire présents dans la correspondance (#3) 15-17

4. La Troisième République et l’Affaire Dreyfus (#4) 18-23

5. La presse au temps de l’Affaire (#5) 24-25

6. Méthodes d’animation (#6) 26

7. Glossaire 27

8. Suites pédagogiques et ressources supplémentaires 28

ANNEXES

Lettres 29-42

DÉROULEMENT DES SÉANCES

PRÉSENTATION

Le Musée de Bretagne vous propose une médiation originale au sein de l'espace Dreyfus. Cette médiation a pour objectif de rendre compréhensible l'Affaire Dreyfus et ses enjeux aux élèves de la 4^{ème} à la Terminale. Elle apporte un support propice aux enseignants pour l'éducation aux médias à travers l'étude de la presse lors de l'Affaire.

Ce dossier pédagogique est destiné à préparer la visite du musée avec médiation, notamment à travers trois séances à réaliser en classe au préalable.



Pour mettre en place cette médiation, le Musée de Bretagne a travaillé avec **Guillaume Le Cornec**, l'auteur de la série des **Jaxon** (2017) et des **Enquêtes aux Jardins** (2019), publiés aux Éditions du Rocher.

Voici le synopsis de l'histoire mettant en scène deux personnages fictifs, Louis Lahir et Joseph Delmarre :
« En 1899, un jeune rennais et un jeune parisien entretiennent une relation épistolaire. Un jour, le jeune rennais apprend une nouvelle importante qui va passionner leurs échanges : la ville de Rennes est désignée pour accueillir le procès en révision d'Alfred Dreyfus. Nos deux héros découvrent alors la complexité d'une affaire qui bouscule toute la société française. »

SÉANCES

Cette médiation s'organise autour d'un format de quatre séances (trois en classe et une au musée) selon la trame suivante : une séance sur le contexte historique, une séance sur la justice et l'argumentaire, une troisième séance sur la presse lors de l'Affaire, puis la séance au musée. Toutes les séances relatent l'avancée de l'histoire d'Alfred Dreyfus jusqu'au début du procès de Rennes.

Les trois séances en classe peuvent être étalées sur plusieurs heures, avec un partage transdisciplinaire possible, de manière à alléger l'implication de chaque enseignant.

! Il est nécessaire que les élèves viennent au musée en ayant lu la correspondance entière entre Joseph et Louis.

POUR VOUS AIDER

À la fin de ce livret, vous trouverez dans les fiches pédagogiques tous les éléments nécessaires pour vous aider à bien préparer ces séances. Des indications vous permettent de retrouver l'information simplement :

* Définition disponible dans le glossaire

#1 / #2... Numéro de la fiche correspondante

1^{ÈRE} SÉANCE : LE CONTEXTE HISTOIRE

DÉROULEMENT

1. Qu'est-ce que l'antisémitisme* ?

Réponses de la classe et explications.

2. Quelles périodes de l'histoire ont été particulièrement concernées par l'antisémitisme ?

- Réponses de la classe.
- Évoquer la Seconde guerre mondiale avec les camps de concentration.
- Expliquer que cela existait déjà avant et que c'est toujours le cas aujourd'hui.
- Présenter le contexte du XIX^e siècle : avec la défaite de 1870 et l'esprit de revanche, le climat d'antisémitisme fait qu'on accuse une personne juive, et qui plus est qui vient d'Alsace.

3. Mise en place de la correspondance

- Lire le synopsis de l'histoire aux élèves
- Faire lire les deux lettres aux élèves. Expliquer qu'il est possible qu'ils ne comprennent pas tout et c'est normal. Cela s'éclaircira au fil des séances. La lecture peut être faite à voix haute pour toute la classe.

4. Question : quels sont les personnages importants, les faits historiques de l'Affaire Dreyfus ?

Diviser la classe en deux parties : une partie s'intéresse à la première lettre, l'autre partie à la deuxième lettre.

- Demander aux élèves de souligner de différentes couleurs les références aux « personnages importants », aux « faits historiques », à « l'Affaire Dreyfus ».
- Faire un tableau avec les trois thèmes (au tableau) puis le remplir avec les élèves et mettre en lien les informations entre elles.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- ✓ Lettres 1-2
- ✓ Définitions
- ✓ Fiche « placemate » ?

Rennes, le 18 janvier 1898

Mon cher Joseph, je te salue !

J'espère que cette lettre te trouvera en parfaite santé, toujours aussi fringant et drôle que dans mon souvenir. Je bénis l'Association Catholique de la Jeunesse Française de m'avoir permis de faire ta connaissance et, pour une fois mon père, de m'y avoir inscrit.

Comment vas-tu depuis ta dernière lettre ? Et Paris ? Et tes amis ? Oui, je suis avide de nouvelles car Rennes me paraît de plus en plus étroite et, oserais-je te l'écrire, insipide.

et des journaux, et découvrant l'extraordinaire... ité de ton

CONTENU DES LETTRES ET APPORTS

Lettre 1 - Louis

- Image de la vie parisienne (quartier Latin, proximité culturelle et politique) – Rennes ville calme
- Guerre de 1870, perte de l'Alsace-Moselle, haine des Allemands
- Assassinat de Sadi Carnot, monarchie remplacée par la 3^e République (#4) (1870-1940), difficile à accepter pour les catholiques, Commune de Paris, antisémitisme*.
- Émile Zola (#3) a publié son article « J'accuse ! », Rougon-Macquart.
- Victor Basch (#3) crée une antenne de la Ligue des Droits de l'Homme à Rennes.
- Alfred Dreyfus (Né en 1859, capitaine d'artillerie, juif, originaire d'Alsace) : considéré comme un traître par le père de Louis car il est juif. Histoire qui déchire la France. Acquittement de Ferdinand Esterhazy, auteur du faux document.

Lettre 2 - Joseph

- Antisémitisme* : livre d'Édouard Drumont (#3), *La France juive* (1886), qui expose l'idée d'une « race juive », avec des caractéristiques communes qui seraient inégales par rapport aux « autres races » + scandale de Panama. Beaucoup de préjugés contre les juifs.
- Affaire Dreyfus : évocation du bordereau, polytechnicien, concurrence entre écoles = jalousie, dégradation militaire, envoi au bagne. Révision du procès : des gens se battent pour qu'il puisse obtenir un nouveau jugement.
- France : « nouvelle déchirure » référence à la guerre de 1870.
- Victor Basch : « sulfureux », il était au centre des manifestations (janvier 1898) car a soutenu une pétition en soutien à Alfred Dreyfus, puis créé une antenne de la Ligue des Droits de l'Homme à Rennes.

2^{ÈME} SÉANCE : UNE AFFAIRE DE POINT DE VUE HISTOIRE ET FRANÇAIS

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- ✓ Lettres 3-4-5
- ✓ Définitions

DÉROULEMENT

1. Faire un retour sur le déroulement de l’Affaire d’après ce que les élèves ont appris dans les lettres

2. Reprise de la lecture des lettres entre Joseph et Louis

Ils s’écrivent tous les six mois : la correspondance prend un tour dramatique.

CONTENU DES LETTRES ET APPORTS

Lettre 3 - Louis

- Louis accuse Joseph de donner son avis sans connaître les faits = être « juif » suffit à le condamner.
- Les personnalités qui demandent justice à l’Armée sont jugées : Émile Zola par exemple.
- Louis prend position en faveur du capitaine Dreyfus avec Victor Basch et Jean Jaurès (#3).

Lettre 4 - Joseph

- Godfroy Cavaignac (#3), ministre de la guerre : aurait des preuves, fuite d’Émile Zola en Angleterre après sa condamnation pour diffamation. Émile Zola vu comme un lâche par Joseph.
- Mots complexes : « Complotisme » ; « ordre établi »

Lettre 5 - Louis

- Rebondissements : aveux du commandant Henry sur le faux document, démission du ministre Cavaignac, révision du procès.
- Ferdinand Esterhazy (#3) : « traître » qui a accusé Alfred Dreyfus. L’Armée l’a suivi car elle ne pouvait plus reculer (cf. lettre 2 de Joseph « mais je ne vois pas l’Armée se jeter dans un scandale de pure forme, qui met à mal son honneur »).
- Le nouveau procès se déroulera à Rennes, considérée comme une ville calme.

1. Travail sur les champs lexicaux présents dans le texte

- **Pour les élèves de 4^e** : Quel vocabulaire trouvez-vous sur le thème de la justice : « avocat », « révision », « procès », « loi », « j’accuse », « prison », « cour de cassation », « accusation », « défense »
 - ▶ L’outil de travail de l’avocat, c’est sa voix, sa parole. Il doit organiser son discours pour convaincre, c’est-à-dire, construire un argumentaire.
- **Pour les élèves de 1^{ère}** : Quel vocabulaire trouvez-vous sur le thème de la pensée et l’argumentation : « raisonnement », « franchise », « donneur de leçons », « mettre en doute », « nier des faits », « aveux » « vision équilibrée »
 - ▶ Quand on doit « militer » pour quelque chose, comme Louis nous l’affirme, il faut se construire un argumentaire*. (« Je milite* désormais ouvertement auprès de mes camarades et de Jaurès pour une révision du procès Dreyfus plutôt que pour la France haineuse »)

2. Évoquer la notion de point de vue

Tout au long de notre vie, nos points de vue se construisent au fur et à mesure de notre expérience personnelle du monde : à travers nos ressentis, notre entourage, notre éducation.

3. Placemate (#6) – quels sont les indices qui nous montrent le point de vue de Joseph ? De Louis ? Sont-ils dreyfusards*, antidreyfusards*, et pourquoi ?

- ▶ Les élèves peuvent s’interroger sur le lieu de naissance, le cadre familial, le niveau de vie, l’éducation, les références, etc.
- ▶ **Louis** : il est dreyfusard, membre de l’Association catholique de la Jeunesse Française, étudie la philosophie à Rennes, proche de Victor Basch. Louis vit dans un milieu bourgeois, son père a peur du désordre, est proche de l’Armée par son activité de fournisseur de draps, antidreyfusard.
- ▶ **Joseph** : il est antidreyfusard, membre de l’ACJF également, étudiant en droit. Il va sûrement devoir faire son service militaire. Il est attiré par une jeune fille qui fait partie de la haute société. Il a lu le livre d’Édouard Drumont.

3^{ÈME} SÉANCE : LA PRESSE ET L'OPINION

HISTOIRE ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS

DÉROULEMENT

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- ✓ Lettres 6-7-8
- ✓ Images des Unes
- ✓ Un journal
- ✓ Définitions

1. Où et comment vous informez-vous ? Réponses de la classe.

2. Énoncer les différentes manières/endroits pour s'informer : presse écrite, cyberpresse, internet en général, radio, télévision. Évoquer la catégorisation de la presse en fonction de sa fréquence et de son échelle, en donnant des exemples : presse nationale / presse régionale, presse quotidienne / mensuelle / trimestrielle...

En 1881, il y a une loi sur la liberté de la presse, alors à son apogée. Les journaux se multiplient et jouent le rôle de quatrième pouvoir. Ils ont notamment été moteurs dans la révélation de scandales politico-financiers comme celui de Panama (1892), qui est évoqué dans la lettre 2 écrite par Joseph.

3. Avez-vous déjà entendu parler de «fake news» ?

- Réponses de la classe, exemples
- Définition commune
 - L'enseignant.e peut donner l'opportunité aux élèves de créer leur propre définition de « fake news » à partir d'un commun accord ► une manière de s'approprier le vocabulaire et de s'interroger sur ce qu'il signifie pour soi.
 - **Fake news*** : fausses informations fabriquées dans le but de manipuler le public.

4. Dévoilement de la correspondance des deux protagonistes qui aborde à travers la narration de leur vécu, le contexte de l'époque. Comment progresse l'histoire d'Alfred Dreyfus ?

CONTENU DES LETTRES ET APPORTS

Lettre 6 - Joseph

- Joseph reconnaît qu'il y a un complot contre Alfred Dreyfus à cause de sa confession juive, défaite des antidreyfusards
- Ambiance tendue à Paris : craintes d'émeute
- L'affaire Dreyfus a un retentissement international : Reine Victoria, journaux nombreux, correspondants
- Les Français moqués sur le traitement de l'affaire, « égalité » – référence à la devise française
- Rennes au centre de l'intérêt, tourisme en Bretagne et grands personnages présents

Lettre 7 - Louis

- Ouverture du procès à Rennes dans le lycée
- Armée omniprésente + population venue pour l'événement
- L'avocat du capitaine Dreyfus, Fernand Labori (**#3**) est victime d'une tentative d'assassinat
- Journaux étrangers, correspondants, nouveaux journaux interviennent pour créer et/ou informer l'opinion

Lettre 8 - Joseph

- Peur d'un coup d'état, violence des journaux
- Des journaux qui contredisent ce que dit Louis – « fausses nouvelles »
- Victor Basch et Jean Jaurès à Rennes

5. Quel vocabulaire sur la presse relevez-vous dans les lettres ? Termes sur l'organisation des journaux

- « Journaux », « éditorialistes* », « propagandistes », « satire* », « caricatures* », « une », « titres de presse », « fausses nouvelles », « colonne », « torchons » + Noms de journaux : *Ouest éclair*, *Psst.. !*, *La Fronde*, *Le Sifflet*.
- À partir du vocabulaire du texte, comment sont construits les journaux d'aujourd'hui ? Utiliser un journal pour l'exemple : Une, éditorial, colonnes, titres, caricatures.

Que dénonce Joseph dans sa lettre n°8 ? Il dénonce l'utilisation des fausses nouvelles par les antidreyfusards. Les *fake news** sont de fausses informations fabriquées dans le but de manipuler le public.

- Joseph a **croisé ses sources**. Il a comparé les informations des journaux à ce que lui a dit Louis, le Rennais, qui est sur place durant le procès.
- Dans les éditoriaux, des personnes expriment leur opinion : **elle n'est pas forcément le reflet d'une vérité**. (cf. le travail sur les points de vue lors de la séance précédente)

6. Travail sur la une du Grelot «*La vérité... finira-t-elle par sortir ?*» puis autres unes mises à disposition (Libre Parole, Psst...!, Sifflet)

7. **Débat mouvant (#6)** : exemple de questions : « Est-ce que la presse permet de se faire une opinion ? » ou « Regardez ce que vit Joseph : il y a une différence entre ce qu'il lit dans la presse et ce que lui rapporte Louis qui est sur place. Qui est fiable ? »

Conclusion de la séance : Retour au présent pour alimenter la réflexion sur l'information contemporaine. La presse peut dévoiler un point de vue.

4^{ÈME} SÉANCE : VISITE AU MUSÉE (LA SUITE DE L'HISTOIRE)

RENDEZ-VOUS AU MUSÉE DE BRETAGNE
APRÈS AVOIR FIXÉ LA DATE AVEC LE SERVICE DES RÉSERVATIONS.
LA DURÉE MAXIMUM DE LA VISITE EST DE 1H45.

1. Accueil et présentation musée

2. Présentation générale des espaces et de l’Affaire, des personnages, du contexte rennais.

3. Jeu : reprise d’extraits de la correspondance en lien avec ce qui est exposé au musée

On dit que près de 100 journaux étrangers ont envoyé des correspondants⁽¹⁾, la ville est devenue un lieu étrange où se pressent des gens de toutes nationalités et toutes origines.

— Louis, Lettre 7



Rennes est en ébullition ! Rennes est un chaudron ! L’armée circule dans les rues, campe sur la place de la Mairie et le parc du Thabor accueille toute la bonne société... Le lycée dans lequel le procès a lieu est cerné dès 6 heures du matin par une foule monstrueuse.

— Louis, Lettre 7

4. Phase d’approfondissement : choisir entre focus histoire et focus presse et en informer le médiateur à votre arrivée

- **Focus histoire** : visionnage du documentaire de Pierrick Guinard sur l’Affaire Dreyfus (30 min)
- **Focus presse** : reprise sur la presse lors de l’Affaire et ses rôles, (puis aujourd’hui comment bien s’informer ?)

FICHES PÉDAGOGIQUES

#1 | BIOGRAPHIE DES PERSONNAGES FICTIFS

PERSONNAGE 1 : LOUIS LEHIR

Louis naît à Rennes en 1881. Il est issu d’une famille de la petite bourgeoisie locale qui aspire à s’élever. La famille n’est pas riche mais tient son rang. Son père est un catholique intransigeant, autoritaire et taiseux, qui fait marcher son monde à la baguette. Il est propriétaire d’une petite fabrique de draps qui travaille au profit de l’armée et des prisons qui s’installe à Rennes à partir de 1850/1860. Les temps sont durs et les affaires difficiles.

Louis a une sœur de deux ans sa cadette.

C’est un garçon réfléchi, de prime abord timide mais doté d’un caractère solide. Il est intelligent, très cultivé, et l’intransigeance de son père, ses jugements définitifs lui sont de plus en plus pénibles. Après un baccalauréat obtenu brillamment en 1897, il entre en philo à l’université de Rennes. Son père est fou de rage mais Louis, soutenu par sa mère et sa sœur tient bon.

Les querelles entre le père et le fils deviennent la norme et la rupture familiale semble inévitable.

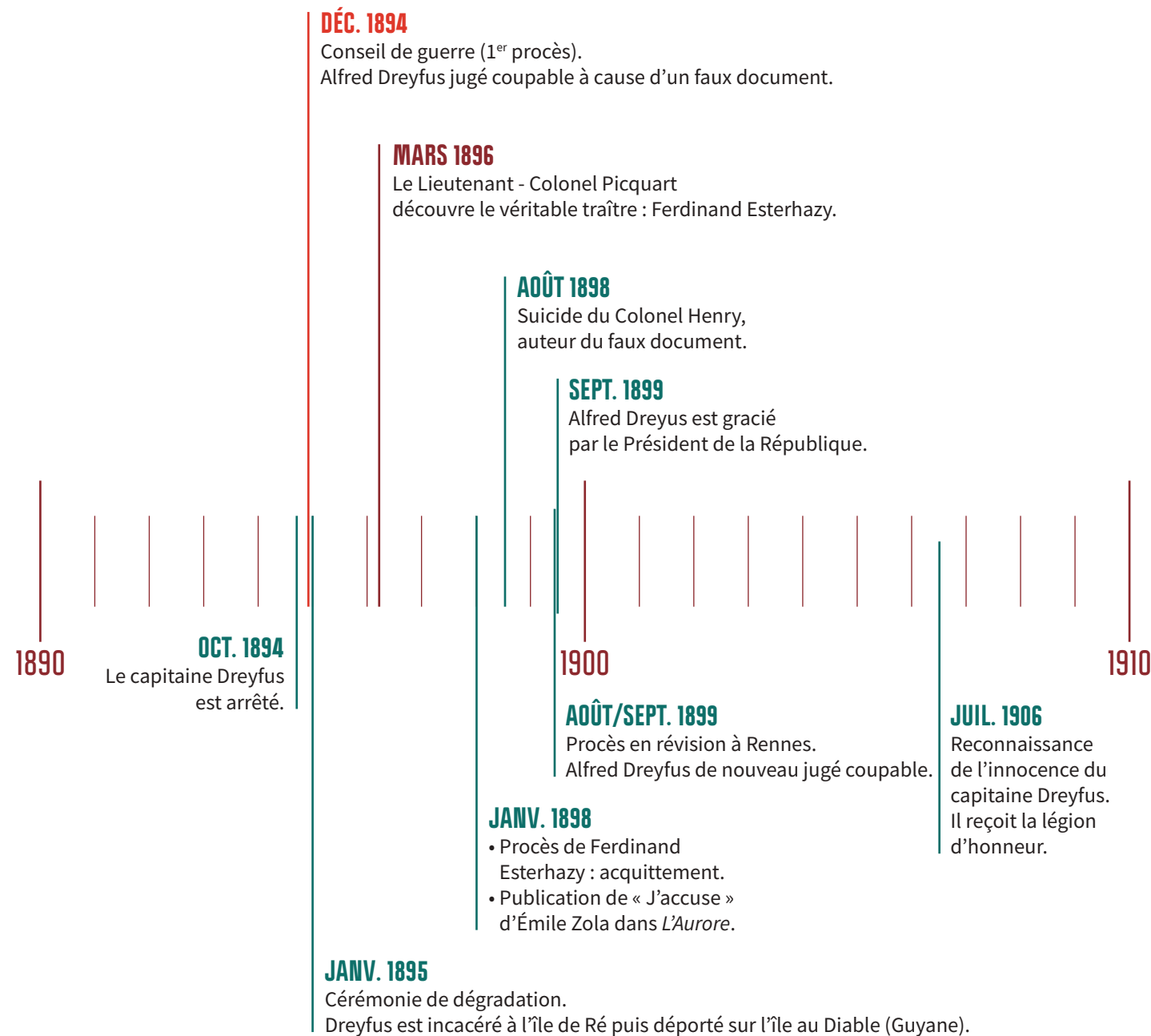
PERSONNAGE 2 : JOSEPH DELMARRE

Joseph naît à Paris le 23 septembre 1880. Il est fils unique, issu d’une famille aisée de la bourgeoisie parisienne. Son père, Aimé Delmarre, est un grand négociant, patriote, catholique de droite traditionnelle qui a pu croiser des gens comme Albert de Mun dont il épouse les thèses par conformisme et sens de l’ordre. Il croit aux institutions, et à la culpabilité du capitaine Dreyfus. Il est charismatique et a de bonnes relations avec son fils qu’il définit comme « un garçon sérieux promis à un grand destin, pour peu qu’il ne s’éprenne pas d’une fille sans nom et sans fortune... »

Joseph a intégré la faculté de droit voici presque trois ans. Il est vif, aimable, intelligent mais profondément pétris des valeurs de son milieu.

Il est membre de l’Association catholique de la jeunesse française depuis trois ans, au sein de laquelle il rencontre Louis Lehir en 1895, lors d’un rassemblement organisé à Angers.

#2 / FRISE CHRONOLOGIQUE



#3 / PROTAGONISTES DE L'AFFAIRE PRÉSENTS DANS LA CORRESPONDANCE



ALFRED DREYFUS (1869-1935)

Né dans une famille d'industriels alsaciens, Alfred Dreyfus grandit à Mulhouse, ville que la famille doit quitter après la guerre de 1870. Séparé de sa mère, Alfred vit quelques temps à Bâle, avant de partir pour Paris en compagnie de son frère Mathieu.

En 1878 Alfred Dreyfus est admis à l'École polytechnique ; il fréquente ensuite l'école d'application de Fontainebleau, en sort en 1882 et est nommé lieutenant au 31^e régiment d'artillerie du Mans. En 1890, il est reçu à l'École supérieure de guerre, qu'il quitte deux ans plus tard au grade de capitaine ; il est appelé comme stagiaire à l'État-major général de l'Armée où l'attend une brillante carrière.

En octobre 1894 Alfred Dreyfus est arrêté, accusé de haute trahison. Il est jugé le 19 décembre par un conseil de guerre qui le déclare coupable et le condamne à la déportation. En avril 1895 il arrive à l'île du diable, au large de Cayenne (Guyane), d'où il ne reviendra qu'en juillet 1899. De nouveau jugé devant le conseil de guerre de Rennes, Alfred Dreyfus est condamné une seconde fois malgré les preuves de son innocence. Il est gracié par le président de la République Émile Loubet. Ce n'est qu'en 1906 qu'Alfred Dreyfus est réhabilité et réintégré dans l'armée. Il décède le 12 juillet 1935 à Paris.



ÉMILE ZOLA (1840-1902)

Orphelin de père, Émile Zola doit abandonner ses études pour travailler. L'écriture est au centre des diverses activités qu'il pratique : écrivain, critique d'art, chroniqueur parlementaire, journaliste, sa plume sert ses convictions politiques et ses préoccupations sociales.

En 1894 quand éclate l'Affaire, Émile Zola est un écrivain reconnu, chef de file de l'école naturaliste ; il vient d'achever la publication des vingt volumes des *Rougon-Macquart*.

Très touché par les révélations d'Auguste Scheurer-Kestner, il s'engage dès 1897 pour la révision du procès et dénonce l'antisémitisme de la presse française.

En janvier 1898 il fait paraître dans *L'Aurore* une lettre virulente adressée au président de la République, intitulée « J'accuse ». Cette publication produit l'effet d'une bombe sur l'opinion publique française et internationale. Émile Zola est jugé pour diffamation. Condamné à un an de prison, il se réfugie en Angleterre.

Son engagement personnel incite d'autres intellectuels, des artistes, mais aussi des hommes politiques, à réclamer la révision du procès.

VICTOR BASCH (1863-1944)

Dreyfusard, co-fondateur de l'antenne de la ligue des droits de l'homme en janvier 1899 à Rennes. Il fut professeur de philosophie à l'université de Rennes de 1887 à 1906.

Fils d'un journaliste hongrois, il est naturalisé en 1887. En janvier 1898, il est attaqué par des étudiants antidreyfusards à son domicile du Gros Chêne à Rennes après avoir témoigné son soutien à Alfred Dreyfus. Durant le procès, il accueille à l'auberge de Trois-Marches, des partisans du capitaine Dreyfus.

**ÉDOUARD DRUMONT (1844-1917)**

Il a écrit le livre *La France Juive* (1886) qui évoque l'idée d'une supposée race juive. C'est un acteur important dans la montée de l'antisémitisme en France dans les années 1880. Il est également le fondateur du journal *La Libre Parole*, qui interprète l'actualité à travers le prisme de l'antisémitisme.

**FERNAND LABORI (1860-1917)**

D'abord avocat de Lucie Dreyfus puis plus tard d'Émile Zola, Fernand Labori, est un des avocat d'Alfred Dreyfus pendant le procès de Rennes, aux côtés de Charles Demange. Durant ce procès, il est victime d'un attentat, le 14 août 1899.

**FERDINAND WALSIN-ESTERHAZY (1847-1923)**

Il est le véritable auteur du bordereau responsable de la condamnation du capitaine Dreyfus. Espion pour l'Allemagne, il est capitaine d'infanterie jusqu'en 1882. Il traduit des documents allemands à l'État-Major général. Il reste protégé par l'État-Major alors même que le colonel Picquart réussit à prouver qu'il a écrit le bordereau.

En janvier 1898, il est acquitté du crime pour lequel Alfred Dreyfus a été condamné.

JEAN JAURÈS (1859-1914)

Député socialiste, défenseur des lois laïques en faveur de l'enseignement et de la condition ouvrière, fondateur du journal *L'Humanité*.

Lors du procès de 1894, les socialistes dans leur majorité, considèrent l'Affaire comme une querelle interne à la bourgeoisie, Jean Jaurès ne fait pas exception. Témoin lors du procès d'Émile Zola, il se lance dans la polémique suite à la condamnation de l'écrivain, dont il prend le relais.

En août 1898 il publie *les Preuves*, texte dans lequel il démontre l'innocence du capitaine Dreyfus : il dénonce les irrégularités du procès, les mensonges de l'État-major et réclame justice. Pour Jean Jaurès, le sort d'Alfred Dreyfus symbolise l'humanité entière soumise à l'injustice des puissants ; son engagement fait entrer l'Affaire dans le monde politique. Il relance l'Affaire à la Chambre des députés, en 1903, pour obtenir la révision du procès de Rennes.

**GODFROY CAVAIGNAC (1853-1905)**

Il est ministre de la Guerre de 1895 à 1896 et prend une place importante dans l'Affaire. Le 7 juillet 1898, il évoque des preuves irréfutables prouvant la culpabilité d'Alfred Dreyfus. Ces révélations vont avoir pour effets de pousser le colonel Picquart à dénoncer l'usage de faux documents. Après l'arrestation du lieutenant-colonel Picquart, les aveux et le suicide du colonel Henry sur les faux documents entraîne sa démission.

#4 / LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE ET L'AFFAIRE DREYFUS

Proclamée en 1870, à la chute du Second Empire, la **République** s'impose progressivement comme le seul régime pouvant assurer l'ordre tout en garantissant les libertés et les droits fondamentaux issus de la Révolution française. Ce régime n'est cependant pas à l'abri de crises qui conduisent certains Français à le remettre en cause.

De quelles manières, malgré de nombreuses crises, le régime républicain s'impose-t-il aux Français comme étant le meilleur des régimes ?

La République (*respublica*) signifie la « chose publique » autrement dit un régime qui respecte l'intérêt général. Cela veut dire qu'une république n'est pas forcément démocratique. À partir du 19^e siècle en France, l'intérêt général ne peut être respecté que si le pouvoir émane du peuple. La République devient démocratique.

I. LA CONSTRUCTION DU RÉGIME RÉPUBLICAIN (1870-1940)

A. Des débuts difficiles pour le régime parlementaire républicain

La République est née à la suite de la défaite française face à la Prusse, défaite qui a fait chuter le Second Empire. Elle est née durant l'occupation d'une partie du territoire et de la capitale par les troupes prussiennes.

Ce régime reste fragile : lors des 1^{ères} élections législatives, arrive à la Chambre des députés une majorité de conservateurs : monarchistes, bonapartistes... Le président du Conseil, Adolphe Thiers, républicain tardif et modéré, n'emploie pas le mot de république. De 1871 à 1874, plusieurs lois sont adoptées. Ces lois permettent le retour d'un pouvoir exécutif fort : elles peuvent à tout moment faire basculer le régime républicain vers un autre régime :

- 1873 : mandat du président de la République = 7 ans, renouvelable.
- droit de dissolution de l'Assemblée.
- droit de révision de la Constitution qu'il perd en 1884.
- 1874 : nomination des maires par le pouvoir exécutif.

Les lois constitutionnelles de 1875 donnent naissance à la Troisième République mais le mot « république » a été introduit *in extremis* et n'a été voté qu'à une voix de majorité.

Enfin, le nouveau régime doit faire face à de nombreux soulèvements populaires dans les grandes villes de France dont Paris où se déclare la Commune en 1871. Les Parisiens qui souffrent de la faim, du froid, sont mobilisés par les républicains. Ils refusent le traité de paix et les résultats électoraux. Le 26 mars 1871 les Parisiens élisent leur propre gouvernement insurrectionnel : la Commune de Paris. Ils se réfèrent à la Révolution française et plus particulièrement aux événements de 1792 qui ont conduit à la Deuxième République en adoptant des mesures sociales et anticléricales. Débute alors une véritable guerre civile qui se termine par la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871 où 10 000 Parisiens trouvent la mort. Le gouvernement Thiers, retransché à Versailles, fait le choix de la répression par l'armée pour rétablir l'ordre et s'occuper de la construction politique de la République.

B. Un régime démocratique parlementaire

Une **République parlementaire** est un régime politique caractérisé par un équilibre des pouvoirs entre le gouvernement et le parlement. Le gouvernement est investi et peut être contraint de démissionner en cas de vote contraire (dit de défiance) du parlement.

- Le pouvoir exécutif (c'est-à-dire le pouvoir de faire exécuter, appliquer les lois) est détenu par le président de la République et le gouvernement. Le président de la République est élu pour sept ans depuis 1873. Il a le droit de grâce, il négocie les traités et promulgue les lois. Il contrôle le pouvoir législatif en ayant le droit de dissoudre l'Assemblée après avis conforme du Sénat (ce droit ne sera pas utilisé sous la Troisième République).
- Le pouvoir législatif (c'est-à-dire de voter les lois) est détenu par la Chambre des députés et par le Sénat. Ils forment le parlement. La Chambre des députés est l'organe de la **souveraineté nationale** : y siègent les représentants des citoyens qui ont été élus directement par eux au suffrage universel masculin. Le Sénat est, au départ, un organe plus conservateur. Il est constitué de membres de droit, choisis à vie par le président de la République. Il y a des membres élus, uniquement par les personnes les plus imposées. Le parlement contrôle le pouvoir exécutif : il élit le président de la République, le gouvernement est issu de la majorité de la Chambre. Le pouvoir législatif et le parlement sont le cœur du régime républicain.

C. Une démocratie libérale

En 1880, la République adopte la devise issue de la Révolution française : « liberté, égalité, fraternité ».

Les libertés fondamentales, propres à tous individus sont garanties par des lois :

- en 1881, les républicains votent les libertés de réunion publique et de presse.
- en 1884, création des syndicats et des associations professionnelles.
- en 1901 la liberté d'association permet aux partis politiques d'exister.

L'État républicain se doit de rétablir une égalité sociale en aidant les plus démunis :

- en 1881 et 1882 : les lois Ferry instaurent l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque. Pour les républicains et parmi eux, les radicaux, l'égalité ne peut s'effectuer sans une neutralité religieuse. Instaurée d'abord à l'école, la laïcité se généralise à toute la vie publique, jusque dans les hautes sphères de l'État.
- les lois militaires de 1889 (service militaire obligatoire de 3 ans et fin des exemptions) et de 1905 (réduction du service obligatoire à 2 ans) permettent à toute une classe d'âge masculine de vivre en communauté sans distinction de classe.
- la réduction du temps de travail à 8h/jour en 1919, puis à 40h/semaine, 15 jours de congés payés et une revalorisation des salaires en 1936 permettent aux plus démunis d'avoir des loisirs et de partir en vacances.

La République doit faire en sorte d'entretenir la fraternité : tout le monde est égal mais la participation, la redistribution se fait selon le niveau de richesse :

- création de l'impôt sur le revenu en 1914.
- création d'un système de retraite par capitalisation, un système obligatoire vraiment mis en place en 1930.

II. L'ENRACINEMENT DE LA CULTURE RÉPUBLICAINE.

Par quels moyens la République s'ancre-t-elle ?

A. Par le vote de ses représentants

L'enracinement de la République passe par la pratique démocratique et régulière du suffrage universel, acquis en 1848. Les hommes de nationalité française, âgés de 21 ans, élisent leurs représentants à différents échelons : 1871 députés ; 1884 : maires ; 1884 : sénateurs (de manière indirecte).

Les femmes ne peuvent voter et être élues avant 1944 même si elles militent pour leurs droits politiques et pour une amélioration de leurs conditions dès la 3^e République (première féministe suffragiste : Hubertine Auclert).

La République démocratique reconnaît la pluralité des opinions qui se traduit par le pluralisme politique. La loi de 1901 sur la liberté d'association permet la formation de différents partis et de leur coexistence.

B. Par l'école et l'Armée

Jules Ferry fait adopter deux lois instaurant la **gratuité** de l'école, son **obligation** pour tous les enfants âgés de 6 à 13 ans et la **laïcité** de l'enseignement. Un principe qui consiste à supprimer l'influence de la religion dans la vie publique et à la réduire à la sphère privée. Pour l'école il s'agit de soustraire la jeunesse à l'influence de l'Église catholique qui encadrait l'enseignement. Avec la création d'écoles normales d'instituteurs, l'État assure la formation des enseignants qui sont désormais des fonctionnaires engagés : les « hussards noirs » de la République.

Car la République s'apprend à l'école : l'instruction primaire doit permettre à chaque citoyen de s'émanciper et d'exercer son libre-arbitre. Les républicains confient à l'école la mission de former les citoyens, ce qui permettra d'enraciner le régime et de rompre avec le cycle des révolutions. Les enseignements sont engagés : on y apprend les mythes fondateurs de la République à travers l'histoire (celle des grands hommes qui ont conduit à la construction républicaine contemporaine), on y entretient le patriotisme*, on y inculque la morale républicaine.

L'Armée : avec les républicains au pouvoir, tous les jeunes hommes doivent effectuer un service militaire. Pendant deux ans, ils contribuent à la défense de la patrie. Cette expérience est l'occasion de mélanger, au sein de l'armée, les différentes classes sociales et de développer le patriotisme.

C. Par les symboles et des fêtes

Marianne. Figure féminine associée à la République depuis 1792. Sous la Troisième République, elle est omniprésente dans l'espace public (statues, peintures, bustes...), généralement coiffée d'un bonnet phrygien, symbole de la liberté.

Le drapeau. Le bleu et le rouge sont les couleurs de la ville de Paris et du peuple en général, tandis que le blanc représente le pouvoir royal. Conçu en 1789, il est adopté officiellement comme symbole de la nation en 1794. Supprimé à la Restauration, il redevient l'emblème national après la Révolution de 1830.

La Marseillaise. Composée par Claude Joseph Rouget de l'Isle en 1792 pour les soldats de la Révolution, la Marseillaise est un chant de ralliement des républicains durant tout le 19^e siècle. Elle devient l'hymne national par vote de la Chambre des députés en 1879.

La devise « Liberté, égalité, fraternité ». Issue de la Révolution française, elle tombe en désuétude sous l'Empire. Elle finit par s'imposer sous la 3^e République : elle est inscrite sur tous les frontons des bâtiments publics à l'occasion de la fête nationale, le 14 juillet 1880.

Le 14 juillet. Jour choisi en 1880 par la Chambre des députés pour célébrer la fête nationale républicaine. C'est à la fois la commémoration de la prise de la Bastille (1789) et la fête de la Fédération (1790) qui consacrait l'unité de la nation.

III. DIFFÉRENTES CRISES POLITIQUES* QUI ONT REMIS EN CAUSE LA RÉPUBLIQUE AU DÉBUT DE SON EXISTENCE.

A. La tentative monarchiste

Les monarchistes sont majoritaires à l'Assemblée en 1871 mais sont profondément divisés entre légitimistes qui soutiennent l'aîné des descendants directs des Bourbons et orléanistes qui soutiennent l'aîné des descendants des Orléans. Cependant, tous les deux veulent le retour de la monarchie. En 1873, les conditions pour un rétablissement de la monarchie sont là :

- la Chambre est monarchiste,
- l'exécutif devient entièrement monarchiste (Président : Patrice de Mac Mahon ; Président du Conseil : le Duc de Broglie),
- les monarchistes se mettent d'accord pour un prétendant : le Comte de Chambord.

Cependant, ce dernier est discrédité car il ne reconnaît pas l'héritage de la Révolution (drapeau tricolore, les principes de 1789). Il rend impossible un compromis qui réunirait l'ensemble des Français. Mac Mahon tente de se maintenir au pouvoir en faisant passer une loi allongeant la durée de mandat du président à 7 ans mais l'Assemblée est gagnée peu à peu par les républicains appuyés par les monarchistes modérés. En 1876, les élections législatives amènent une majorité républicaine à la Chambre. Malgré sa dissolution en juin 1877, les Français portent de nouveau les républicains en octobre 1877. Désavoué (les élections portent une majorité républicaine au Sénat), Mac Mahon démissionne en 1879. L'arrivée de Jules Grévy à la présidence conforte la victoire institutionnelle de la République : il renonce au pouvoir de dissolution.

B. La crise boulangiste

Dirigée par de grands bourgeois, la République apparaît à certains comme un régime de privilégiés. La grande crise économique de la fin du 19^e siècle accentue le mécontentement. Les républicains majoritaires mais divisés introduisent de l'instabilité ministérielle. À cela vient s'ajouter un scandale qui entache encore plus la vie politique : le président Jules Grévy est contraint à la démission en raison de son gendre crapuleux.

Tous les mécontentements alimentés par des sentiments divers comme le **nationalisme** (hommes politiques accusés de ne pas préparer suffisamment la revanche militaire contre l'Allemagne et de ne pas vouloir reconquérir l'Alsace-Moselle, perdue en 1871), l'**antiparlementarisme** (le refus du régime parlementaire et de ses représentants) trouve dans le « général Revanche » un salut.

Georges Boulanger, qui incarne l'image du « général Revanche », souhaite une révision de la Constitution et gagne du terrain lors de élections de 1888.

L'instabilité ministérielle et la division des républicains auraient pu permettre à Georges Boulanger de prendre le pouvoir mais il s'y refuse. Puis après le sursaut républicain, menacé d'arrestation, il fuit en Belgique. En 1889, les républicains profitent de deux événements pour renforcer le sentiment national autour de la République. Pari réussi car aux élections législatives de septembre-octobre 1889, les républicains obtiennent 366 sièges contre 42 pour les boulangistes.

Georges Boulanger se suicidera sur la tombe de sa maîtresse, décédée quelques temps auparavant.

C. La peur de l'extrême-gauche

Les républicains buttent aussi sur la question sociale.

Les socialistes : personnes qui s'appuient sur la doctrine de Karl Marx, refusent la privatisation des moyens de production, veulent mettre en place une société égalitaire. Ils accusent la République de ne pas lutter suffisamment contre les inégalités sociales. Ils réclament non seulement l'égalité de droits mais aussi l'égalité de richesse. Cependant, plusieurs courants apparaissent : les socialistes réformistes choisissent de jouer le jeu politique. Ils se regroupent autour de la figure de Jean Jaurès. Tandis que les socialistes révolutionnaires qui deviendront les communistes en 1920 choisissent dès le départ l'action. La mobilisation des ouvriers doit conduire à une révolution.

Les ouvriers sont aussi influencés par les **anarchistes** (ceux qui pensent qu'aucune autorité dans l'organisation sociale ne doit exister, qu'une société composée de petites communautés sans État doit être mise en place), et optent, pour certains, pour la violence. Pour eux, cette violence est légitime car elle répond à la brutalité et à l'injustice de la République « bourgeoise ». En 1892, un attentat à la bombe est perpétré dans la Chambre des députés. En 1894, le Président Sadi Carnot est assassiné. Mais le gouvernement parvient à réprimer la contestation en instaurant les « lois scélérates », appelées ainsi car elles vont à l'encontre des libertés fondamentales.

D. L'Affaire Dreyfus

Cette affaire d'espionnage, véritable fait divers en 1894, devient une affaire d'État en 1898, opposant républicains et antidreyfusards.

L'opinion publique de plus en plus sensibilisée par la presse montre son avis dans les urnes en votant massivement pour les républicains.

Élections législatives 6-22 mai 1898 : majorité de républicains. Ces derniers (menés par Pierre Waldeck-Rousseau) peuvent s'allier aux radicaux (représentés par Geroges Clémenceau) et aux socialistes (Alexandre Millerand). Ils élisent Félix Faure à la présidence mais il refusera la révision même si son journal intime montre qu'il est de plus en plus convaincu par l'innocence du capitaine Dreyfus.

À sa mort en 1899, les parlementaires élisent Émile Loubet président de la République. Le nouveau président use alors de son droit de grâce : Alfred Dreyfus est toujours coupable mais il n'a pas à accomplir sa peine. Épuisé par plusieurs années d'incarcération, le capitaine Dreyfus accepte. Les parlementaires la complètent par une loi d'amnistie en 1900.

Ce n'est qu'en 1906 que Dreyfus est officiellement reconnu innocent par la Cour de Cassation. Réintégré dans l'Armée, il reçoit la légion d'honneur. Les chefs de l'Armée compromis partent en retraite.

Cependant, en 1908, lors des cérémonies du transfert au Panthéon des cendres d'Émile Zola, Alfred Dreyfus est victime d'un attentat et blessé.

« [L'Affaire Dreyfus] a finalement servi l'ordre républicain, renforcer la démocratie parlementaire, assurant la défaite des forces réactionnaires, ruinant l'espoir d'une restauration de l'ordre ancien. La confusion, dans une même exécution, des Juifs, des dreyfusards, du Parlement et de la République, les excès de l'antisémitisme, passant du fanatisme des discours à la violence des comportements, les brutalités du nationalisme enveloppant dans les plis du drapeau les valeurs de l'Ancien Régime, les tentatives de coup d'État, bouffonne ou sérieuse, eurent pour contrecoup de rassembler les républicains. [...] L'armée et l'Église, les deux grandes forces antidreyfusardes furent ainsi les victimes de l'Affaire. » ⁽¹⁾

La résolution de cette affaire a permis de renforcer les valeurs républicaines :

- fraternité : loi sur le travail des femmes et des enfants qui limite leur temps de travail à 10h
- liberté et égalité : loi de séparation des Églises et de l'État. La neutralité de l'État en matière religieuse permet à chacun d'exercer sa liberté de conscience (d'avoir ou non une religion), de ne pas être avantagé ou désavantagé selon ses croyances. Alfred Dreyfus a été accusé car il était juif (il faut savoir qu'il n'était pas du tout pratiquant).

1901 : liberté d'association. Naissance des partis politiques modernes : 1901 Parti radical ; 1905 SFIO.



La réhabilitation de Dreyfus, 1906 • collections du musée de Bretagne

1. D'après l'historien Jean-Denis Bredin, *l'Affaire*, Julliard, 1983.

#5 / LA PRESSE AU TEMPS DE L'AFFAIRE

Pendant l'affaire, la presse devient un média de masse. À la fin du 19^e siècle, on évalue le tirage total de la presse quotidienne en France à environ 4,5 millions d'exemplaires :

- 2.3 à 2.5 millions pour les journaux dits « d'information »
- 1 million pour les multiples organes d'opinion édités à Paris.
- 1 million en ce qui concerne l'ensemble des journaux publiés en province.⁽¹⁾

En 1914, c'est près de 10 millions d'exemplaires, ce qui fait de la presse quotidienne française le 1^{er} pays éditeur de presse quotidienne en Europe, le 2^{ème} derrière les États-Unis.

Ce développement spectaculaire est dû à la mise en place de la liberté de la presse, acquise par la loi du 29 juillet 1881 mais aussi à un public de plus en plus nombreux et large. « *Acheter le journal devient une habitude ordinaire des artisans et des commerçants d'abord, des employés, ouvriers instruits, paysans riches ensuite, des plus modestes enfin. Les décennies 1890-1910 constituent sans doute la période la plus faste de l'histoire de la presse, temps de l'avancée triomphante, où chaque jour de nouveaux lecteurs se convertissent à l'achat d'un quotidien. À la veille de la Grande Guerre, tout le monde ou presque lit le journal : pour s'en assurer, les grands titres publient même des suppléments illustrés qui réservent de belles histoires à madame et parfois des jeux aux enfants.* » ⁽²⁾

Les Français ont les moyens de lire les journaux :

- les lois Ferry de 1881-1882 ont généralisé l'alphabétisation.
- les progrès techniques (impressions rotatives à partir de 1872, composition mécanique par linotype française en 1887) permettent l'augmentation des tirages, la baisse des coûts de production. Cela se répercute sur les prix de vente des journaux (le supplément du Petit Journal, créé en 1890 coûte 5 centimes).

La presse répond à une forte demande venant des Français car elle est un moyen pour eux de se forger une opinion politique, devenue nécessaire par l'instauration du suffrage universel masculin en 1848. Ce dernier est de nouveau pratiqué à partir de l'installation de la Troisième République. La presse accompagne ainsi l'enracinement de la République.

La presse s'adapte aussi à ce nouveau public en leur offrant de nouveaux contenus. « *Le lecteur veut être informé, éclairé sur les affaires politiques et sur la marche du monde, mais il aspire à bien davantage : il souhaite que la lecture de son journal provoque en lui des émotions, qu'il le surprenne, qu'il le fasse rêver, qu'il l'entraîne là où il n'ira jamais. La massification et la démocratisation de la lecture des journaux s'appuient sur l'essor de genres variés qui caractérisent peu à peu la grande presse populaire, du fait divers à la rubrique sportive, de l'interview au grand reportage.* » ⁽³⁾

1. D'après les recherches de Janine Ponty, « La presse quotidienne et l'Affaire Dreyfus en 1898-1899. Essai de typologie », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 21 n°2, avril-juin 1974, p193-220.

2 & 3. D'après Christian Delporte, in <http://expositions.bnf.fr/presse/arret/04.htm>

Par conséquent, en plus d'une presse destinée traditionnellement aux élites telle *Le Figaro*, *Le temps* ou *Le Gaulois* s'ajoutent des titres plus populaires comme *Le Petit Parisien*, *Le Petit journal*, *Le Journal* ou *Le Matin*. Ces derniers s'adressent aussi bien au petit boutiquier qu'aux ouvriers les plus instruits.

Il existe deux types de journaux. Ceux qui font partie de la **presse d'information** c'est-à-dire une presse à grande diffusion qui prétend à une neutralité de ton et de contenu et ceux qui forment la **presse d'opinion**. Cette dernière participe au débat public en défendant un point de vue, des valeurs et des idéaux.

SITOGRAFIE POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR LES DIFFÉRENTS TITRES :

http://ww3.ac-poitiers.fr/hist_geo/ressources/drey/presse1.htm

<https://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/terminale/article/la-presse-au-moment-de-l-affaire-dreyfus>

<http://www.dreyfus.culture.fr/fr/les-francais-et-dreyfus/la-formation-de-l-opinion/la-presse.htm>

<http://expositions.bnf.fr/presse/arret/04.htm>

! Des unes de presse des journaux *Psst...!*, *La Libre parole* ou encore *le Sifflet* et *le Grelot* sont également téléchargeables afin que vous puissiez travailler dessus avec vos élèves.



La visite au musée

LE DÉBAT MOUVANT

- 1 • Énoncer une phrase qui fait polémique. Ex : «*La presse permet de se créer une opinion personnelle*».
- 2 • Les élèves se positionnent par rapport à une ligne centrale imaginaire en fonction du pour et du contre.
- 3 • Chaque côté se réunit en petits groupes pour réfléchir pendant 5 minutes aux arguments.
- 4 • Puis une personne de la partie «pour» ou «d'accord» (ou «contre», «pas d'accord») énonce un argument.
- 5 • Une personne de la partie adverse énonce un autre argument.
- 6 • ... et ainsi de suite jusqu'à épuisement des arguments. Chaque élève peut changer de camp dès qu'il est convaincu par un argument énoncé.
 - Un élève volontaire peut se charger de prendre en note les arguments pour en garder une trace.

LE PLACEMATE

MATÉRIEL :

- ✓ Feuille A3 où sont préalablement délimités les espaces d'écriture.
- ✓ Documents de travail avec la consigne/la question, forcément ouvertes.
- ✓ Tables organisées en îlots.

ORGANISATION :

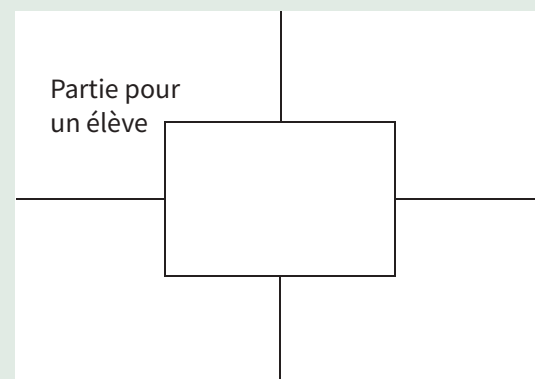
Chaque membre du groupe a une partie déterminée du set (carré extérieur).

1. Phase silencieuse :

Chaque élève lit le ou les document(s) fourni(s) puis répond à la question en remplissant sous forme de note sa partie. Une fois cette phase terminée les élèves peuvent passer à la deuxième étape.

2. Phase parlée :

Il s'agit pour les élèves de remplir la case centrale du set en mettant en commun leurs réponses. Ils doivent donc échanger, argumenter pour sélectionner les informations, les compléter. C'est à partir de cette case centrale qu'ils pourront présenter leur travail à la classe (oral) ou rédiger une synthèse.



Organisation du placemat pour un groupe de 4 personnes.

GLOSSAIRE

ANTIDREYFUSARDS : partisans de la culpabilité d'Alfred Dreyfus, souvent par antisémitisme, et par refus que l'Armée soit remise en cause.

ANTISÉMITISME : attitude ou discours hostile aux personnes de confession juive.

CARICATURE : dessin qui exagère les défauts physiques d'une personne.

CENSURE : procédé qui vise à limiter la liberté d'expression.

COMLOTISME : théorie selon laquelle ce qui est donné à croire au public est un mensonge et qu'il y aurait une autre vérité cachée. (Par exemple : « on nous cache que la terre serait plate »).

CORRESPONDANT : journaliste présent sur le lieu où se passe l'actualité.

COUR DE CASSATION : cour de justice la plus importante en France. Elle peut remettre en cause des jugements.

CRISE POLITIQUE : profondes perturbations (tension politique, mobilisation de l'opinion publique) qui amènent à une remise en cause de la République.

DIFFAMATION : le fait de raconter des choses fausses et injurieuse sur quelqu'un.

DREYFUSARD : partisans de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, ils mettent en avant les preuves de son innocence.

ÉDITORIALISTE : personne qui exprime son point de vue dans un journal sur un thème d'actualité.

FAKE NEWS : fausses informations fabriquées dans le but de manipuler le public.

MÉDIA : tout moyen permettant la diffusion massive d'une information ou d'un message. La presse, la radio, la télévision, les affiches, Internet... sont des médias.

MILITER : lutter pour ou contre une cause.

(L') OPINION : ensemble des idées partagées par le plus grand nombre dans une société (opinion publique) ou par un groupe. (Différent de l'opinion personnelle).

PATRIOTISME : attachement à la patrie qui désigne autant la communauté politique à laquelle appartient un individu que le sol où vit cette communauté.

PLAIDOIRIE : discours dans lequel un avocat défend son client lors d'un procès.

POLÉMIQUE : sujet qui provoque un débat, une discussion.

PROPAGANDE : ensemble de choses qui sont faites pour influencer l'opinion et les actes de la population.

SATIRE : Discours écrit ou oral qui se moque de quelque chose ou quelqu'un.

SUITES PÉDAGOGIQUES

- Faire une revue de presse : les élèves choisissent un thème et voient les différentes manières dont il est exploité par la presse de différentes opinions (Foot, K-Pop, géopolitique, littérature, etc.)
- Approfondir l'étude de la Troisième République, la question de l'antisémitisme ou même des femmes dreyfusardes à partir des collections du musée disponibles sur le portail en ligne : www.collections.musee-bretagne.fr
- Compléter l'éducation aux médias à la bibliothèque des Champs Libres avec l'atelier fact checking (vérification des faits) // de la 6^e à la 3^e // 2h.
À travers des exemples et des exercices concrets, les élèves analysent des informations en ligne et s'interrogent sur leur véracité et les moyens de les vérifier.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

DREYFUS

- Le portail des collections du Musée de Bretagne offre plus de 6800 documents en lien avec l'Affaire. L'iconographie et les nombreuses lettres d'époque apportent de nombreux compléments d'information sur l'Affaire Dreyfus. Un parcours spécialisé a été réalisé pour une première approche : www.collections.musee-bretagne.fr
Ainsi qu'un dossier complet sur le site : www.musee-bretagne.fr/expositions/laffaire-dreyfus/
- Vous avez la possibilité d'emprunter gratuitement l'exposition itinérante « L'Affaire Dreyfus » créée par le Musée de Bretagne pour une durée de 1 ou 2 mois. Réservation : r.calvo@leschampslibres.fr
- Pour des recherches supplémentaires, le centre de documentation du musée est accessible aux enseignants le mardi de 14h à 18h et sur demande les autres jours. Vous y trouverez les ouvrages de Vincent Duclerc, Alain Pagès et des contemporains de l'Affaire.
- Dossier documentaire de la BNF : <http://expositions.bnf.fr/zola/dreyfus/intro.htm>
- Le ministère de la Culture et de la Communication a réalisé un dossier complet sur l'Affaire Dreyfus. Vous pouvez notamment y trouver des chronologies, biographies, liens, ressources pédagogiques et exploitables en classe : www.dreyfus.culture.fr/fr/
- http://ww3.ac-poitiers.fr/hist_geo/ressources/drey/index.htm
- Une vidéo très pédagogique de Karambolage diffusée par Arte sur l'Affaire Dreyfus : www.youtube.com/watch?v=OMvo2PX4_l0
- Des bandes dessinées : *L'Homme de l'année. 1894* de Fred Duval et Florent Calvez, éditions Delcourt (2014)

PRESSE

- Le CLEMI (centre pour l'Education aux médias et à l'information) propose sur son site des nombreuses ressources : dossier pédagogique sur la Semaine de la presse et des médias, brochure sur l'EMI, etc. - www.cleml.fr
- Exposition à louer : www.ritimo.org/Decryptons-l-information-Une-exposition-pour-eduquer-aux-medias
- Guide Ritimo, *S'informer, décrypter, participer !* : guide pour s'orienter dans le brouillard de l'information, 116 pages - Mars 2016

LETTRE 1

Rennes, le 18 janvier 1898

Mon cher Joseph, je te salue !

J'espère que cette lettre te trouvera en parfaite santé, toujours aussi fringuant et drôle que dans mon souvenir. Je bénis l'Association Catholique de la Jeunesse Française de m'avoir permis de faire ta connaissance et, pour une fois mon père, de m'y avoir inscrit.

Comment vas-tu depuis ta dernière lettre ? Et Paris ? Et tes amis ? Oui, je suis avide de nouvelles car Rennes me paraît de plus en plus étroite et, oserais-je te l'écrire, insipide.

À la lecture de tes billets⁽¹⁾ et des journaux, et découvrant l'extraordinaire actualité culturelle et intellectuelle qui agite Paris, la vitalité de ton Quartier Latin - ses cafés et ses brasseries me font rêver - je me prends du désir irréaliste d'aller un jour y poursuivre mes études. Mon père s'y opposera forcément, comme il s'oppose à tout ce qui sort d'une trajectoire toute tracée et dûment approuvée par la morale de ce milieu terne et petit bourgeois qui est le sien...

Nos relations sont à l'orage... comme toujours.

Je ne supporte plus de l'entendre ressasser sur la Guerre de 70 et la perte de l'Alsace-Moselle. Son amertume et sa haine des Allemands semblent aller crescendo ! L'assassinat de Sadi Carnot il y a 4 ans à Lyon avait déjà réactivé sa peur du désordre et la publication par Zola de son « J'accuse » a remis du charbon dans la chaudière. Penses-tu ! Un traître juif vendu à l'Allemagne défendu par l'auteur des Rougon-Macquart, il n'en fallait pas plus pour qu'il reparte dans un nouveau cycle de haine... Comme pour nombre de catholiques, il avait déjà eu du mal à se faire à l'idée de soutenir la République au détriment de la monarchie même si le terrible épisode de la Commune l'y avait aidé... Mais cette nouvelle mise à l'épreuve de son sens de l'ordre risque d'être fatal à toute possibilité de dialogue entre nous deux...

Mais, cessons-là les plaintes. Parle-moi de toi. Comment se passe cette troisième année à la Faculté de droit ? Te connaissant, tu dois occuper le devant de la scène, être au centre de toute l'attention, grâce à ces bons mots et à cet humour tranchant qui est ta marque de fabrique. Je plains ceux qui

1. Billet : courte lettre

auront à subir tes plaidoiries⁽²⁾, tu les réduiras en bouillie aussi sûr que deux et deux font quatre !

De mon côté, la vie se déroule tranquillement, bien trop à mon goût. À la notable exception de mes cours de philosophie qui me passionnent. Sais-tu que j'ai désormais pour professeur le fameux Victor Basch, cet immense intellectuel que même toi, tu dois connaître ? Oui, je le sais, tu tiens la philosophie pour une discipline futile mais je peux t'assurer qu'elle nourrit l'esprit aussi bien que les protéines nourrissent le corps. Basch est un puits de science et penche fermement pour l'innocence de Dreyfus... Maudite affaire qui détruit la Nation... et ma propre famille.

J'ai été consterné de voir les nouveaux rebondissements. Et si cet homme était innocent ? De plus en plus de choses semblent en attester... Le texte de Zola était convaincant et l'acquittement d'Esterhazy, celui qui a produit le faux document, ce « bleu » à l'origine de toute l'affaire, une farce, non ? Quoiqu'il en soit, les attaques antisémites⁽³⁾ dont on dit qu'elles se déplacent comme une fièvre, partout en France, sont effrayantes. Mon père et ses amis disent que ces fauteurs de troubles juifs l'ont bien cherché et que les intellectuels qui les soutiennent sont des traîtres à la Patrie. Mon père est lié à l'Armée, tu le sais, il la fournit en draps et en lin, et de là à penser que son jugement va là où son portefeuille le mène, il n'y a qu'un pas...

Donne-moi de tes nouvelles très vite et n'hésite pas à m'écrire les mille et un détails qui font de ta vie quotidienne parisienne une aventure salée que nous, provinciaux, nous vous envions tant.

Je te souhaite tous les bonheurs du monde mon frère, mon ami et, malgré cette période troublée, un bel an neuf pour toi et tous tes proches

Louis, à jamais ton camarade.

2. **Plaidoirie** : discours dans lequel un avocat défend son client lors d'un procès

3. **Antisémitisme** : attitude ou discours hostiles aux personnes de confession juive

LETTRE 2

Paris, le 27 janvier 1898

Louis !

Un très grand merci pour ta lettre et tes vœux pour cette nouvelle année. Comme à chaque fois que je te lis, je retrouve cette intelligence pétillante et cette curiosité en toute chose qui fait de toi le plus précieux des amis. Les fêtes de fin d'année se sont déroulées comme elles se déroulent chaque année, entre dévotion et festins et j'en suis ressorti repu et un brin épuisé.

Tu me taquinais sur mon peu d'attachement à la philosophie et bien sache que mon avis évolue. Les cours que je reçois à la faculté en ce domaine m'ouvrent l'esprit et, comme souvent, comme toujours, tu avais raison. Pourtant, je n'irai pas très loin sur cette voie car c'est dans celle du droit des affaires que je m'engage. Je pressens des changements immenses dans la manière de faire commerce et estime que les hommes qui savent le droit seront de plus en plus au cœur des échanges. C'est passionnant et, l'avouerais-je, riche de promesses. Nous n'en sommes pas encore là, il me reste beaucoup à apprendre, et à répondre aux obligations militaires, pour défendre, le cas échéant, notre jeune République.

La vie à Paris est un peu moins virevoltante que tu ne te la représentes, pour ce qui me concerne en tout cas. Mes professeurs me noient sous un déluge de travail et mon temps libre s'est réduit.

J'ai quand même réussi à me frayer un chemin jusqu'à une jeune fille de l'aristocratie – je dois taire son identité mais sache qu'elle est diablement jolie et a beaucoup d'esprit... Cependant, son père veille au grain et je crains qu'il ne me manque quelques quartiers de noblesse pour emporter sa décision, à défaut du cœur de sa fille, qui me l'a déjà donné.

J'ai senti dans ta dernière lettre une morosité que je n'aime pas. Je sais tes relations avec ton père compliquées mais laisse-lui le crédit d'un jugement que je partage concernant Dreyfus. Le bordereau⁽¹⁾ qui l'accusait avec force a peut-être été truqué mais je ne vois pas l'Armée se jeter dans un scandale de pure forme, qui met à mal son honneur, du simple fait que la capitaine fut un juif. J'ai lu ici ou là que le fait qu'il soit polytechnicien⁽²⁾ jouait contre lui... l'opposition entre ces jeunes

1. **Bordereau** : texte qui détaille les éléments présents dans un dossier

2. **Polytechnicien** : élève de l'école Polytechnique

gens très diplômés et les militaires issus de l'École Saint-Cyr étant connue... Je n'y crois pas plus. Pour moi Dreyfus est coupable. Point. Il a été dégradé, envoyé au bagne⁽³⁾ en Guyane, et bien qu'il y reste ! Tu me sais catholique et peu enclin à aimer la culture hébraïque⁽⁴⁾ et ses représentants, qui sont les pires partenaires en affaires que l'on puisse trouver. Tu le saurais si tu avais lu le livre d'Édouard Drumont « La France juive » ou si tu t'étais penché sur le scandale de Panama⁽⁵⁾. Pourtant, c'est dégagé de cela que je me fais mon jugement et je peux te dire que je n'appelle pas de mes vœux une révision du procès, comme on commence à en parler ici ou là. La France n'y gagnerait rien, à part une nouvelle déchirure. Quant à ton Victor Basch, je le connais un peu, et lui aussi est sulfureux, mais je ne peux que convenir que pour séduire un esprit aussi brillant que le tien, il faut qu'il soit intelligent. Ton père doit être fou de rage ! Te savoir au contact de cet homme qui a été au centre des manifestations dans votre ville de Rennes et qui défend celui qu'il hait... J'imagine ce Noël en famille...

Mais assez de politique, donne-moi de tes nouvelles !

Tes amis ?

Tes amours ?

Ne viendrais-tu pas passer quelques jours à Paris sous un prétexte quelconque ? Je pourrais t'envoyer l'argent pour le train !

Nous irions nous encailler dans ce Quartier Latin que tu brûles de découvrir et je pourrais, qui sait, te présenter à cette jeune fille qui fait battre mon cœur.

A te lire et à te voir très vite

Ton ami, Joseph !

3. **Bagne** : type de prison où les détenus doivent travailler

4. **Culture hébraïque** : culture du peuple hébreu

5. **Scandale de Panama** : affaire financière où des personnalités juives furent impliquées.

LETTRE 3

Rennes, le 6 mars 1898

Joseph,

Excuse ce long délai entre ta dernière lettre et ma réponse mais j'ai dû digérer ce que tu y avais écrit et voir comment l'actualité allait – ou non – faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. J'ai trouvé beaucoup à redire sur ta vision de l'Affaire Dreyfus ; et beaucoup trop de ressemblances avec les arguments de mon père pour approuver ta vision de l'affaire. Tu dis ta certitude quant à la culpabilité d'un homme, sans même connaître le fond de l'affaire, juste parce que tu as des réserves sur le groupe auquel il appartient. Pour un futur avocat, tu avoueras que c'est un raisonnement qui ne tient pas. Je me suis torturé et angoissé à l'idée d'écrire cette lettre. Devais-je ne rien dire, taire mes avis sur Dreyfus au motif que nous sommes amis ? J'ai retardé pendant des semaines le moment de prendre la plume mais je crois que notre amitié ne peut être insincère... D'où cette lettre, aujourd'hui.

Elle intervient à un moment particulier, celui où tous les membres qui semblent vouloir demander des comptes à l'Armée sont entraînés en justice, Zola en premier lieu. Que Victor Basch soit mon professeur ne change rien à l'affaire. Je milite⁽¹⁾ désormais ouvertement auprès de mes camarades et de Jaurès pour une révision du procès Dreyfus plutôt que pour la France haineuse.

J'espère que tu me pardonneras cette franchise, elle m'apparaît comme la meilleure preuve de mon amitié.

Louis.

1. **Militer** : lutter pour ou contre une cause

LETTRE 4

Paris le 20 juillet 1898

Louis,

J'ai moi aussi pris mon temps pour te répondre car je ne voulais pas me jeter sur la plume avec la colère qui m'a saisi à la lecture de ta dernière missive. Je te savais curieux et prêt à pinailler mais de là à te voir t'élever en donneur de leçons, à mettre en doute mes qualités de futur homme de lois, il y a un gouffre que tu as franchi sans aucune retenue et, le dirais-je, avec la même aisance que ceux de ton camps qui développent leurs argumentaires trompeurs pour nier des faits que les plus hautes autorités de l'État tiennent pour véritables.

Cavaignac, ministre de la Guerre, dit détenir des preuves irréfutables de la culpabilité de Dreyfus, et Zola, ton Zola, a fui en Angleterre voici deux jours, juste après sa condamnation pour diffamation. Écrire « J'Accuse » et fuir à l'étranger pour éviter la prison... Tu avoueras que l'acte manque cruellement de courage et signe le début de la fin.

Je te laisse à tes ruminations et à tes fantasmes complotistes. Je les analyse comme le résultat de ta détestation de l'ordre établi et de la figure paternelle, et leur donne suffisamment peu de crédit pour espérer que cet épisode passera et que nous redeviendrons amis.

Joseph.

LETTRE 5

Rennes, le 13 janvier 1899

Joseph,

Ta dernière lettre m'a blessé mais pas autant que je l'aurais craint cependant. À l'image du pays tout entier nous nous déchirons, c'est douloureux, mais je fais le pari, peut-être naïf, de croire que nous saurons nous réconcilier. Je n'ai pas souhaité enfoncer le clou après les derniers rebondissements. Les aveux du commandant Henry et son prétendu suicide, la gorge tranchée dans sa cellule, la démission de Cavaignac et la décision de la Cour de Cassation⁽¹⁾ de juger recevable la demande de révision. Cette avalanche de nouveaux éléments, je ne voulais pas la porter en bandoulière sur l'air du « je te l'avais bien dit ». J'ai moi aussi décidé de mettre de l'eau dans mon vin en tentant de me construire une vision équilibrée de cette affaire. Sur la demande de Victor Basch, j'ai repris toute la chronologie de l'affaire, depuis ses origines en 1894, jusqu'à aujourd'hui – je t'ai tout recopié, tu pourras regarder si tu veux – et j'ai compris, je crois, la mécanique à l'œuvre. Tout est parti de la volonté évidente d'un traître – Esterhazy – qui a souhaité couvrir ses agissements en rejetant la faute sur Dreyfus, un juif. Et il a entraîné dans sa folie l'état-major⁽²⁾ qui, même en découvrant les manquements de l'accusation, ne pouvait plus se dédire et faire machine arrière. Suite incompréhensible d'erreurs, fuite en avant qui ont conduit à briser la vie d'un homme et de sa famille... Y aura-t-il un nouveau procès dont on dit, seigneur, qu'il se déroulera peut-être ici, à Rennes ? Je l'ignore...

Pourquoi Rennes ? Uniquement pour de mauvaises raisons... On la dit endormie, antidreyfusarde – ce qu'elle est – car fortement catholique et conservatrice. Et puis c'est la ville du préfet qui représente le gouvernement. Et tous ces militaires en garnison⁽³⁾ que mon père alimente en draps ! Voilà pourquoi Rennes sera peut être choisie...

Domage que nous soyons encore, nous Rennais, considérés comme cela alors que les discussions avec les comités dreyfusards à l'auberge des Trois Marches qui se tiennent depuis des mois, ont tant contribué à organiser la défense du capitaine...

1. **Cour de cassation** : cour de justice la plus importante en France. Elle peut remettre en cause des jugements.

2. **État-major** : ensemble de collaborateurs d'un dirigeant

3. **Garnison** : troupe militaire qui reste dans une caserne en ville.

Paris, 11 juillet 1899

M'en veux-tu toujours ?

J'ai été blessant et maladroit. Je crois toujours – plus que jamais – à l'innocence du capitaine mais je n'aurais jamais dû ajouter l'injure à l'argument, c'était ridicule et je m'en excuse.

J'espère que tu accepteras de reprendre cette correspondance et de renouer avec cet ami qui t'aime tant.

Fidèlement, Louis.

Louis,

Comment débiter cette lettre ? Cela fait des semaines – des mois ! - que je tourne autour de ce premier mot sans avoir de réponse...

Merci !

C'est le seul mot, je crois, qui puisse convenir !

Merci d'avoir le triomphe modeste.

Merci de ton intelligence et de ta mansuétude⁽¹⁾...

Tu avais raison et moi tort et, à moins d'être aveuglé par la haine et la mauvaise foi, on doit convenir, sans presque plus de doute, qu'un complot a été créé de toute pièce pour détruire le capitaine Dreyfus du simple fait qu'il est juif.

J'ai été effaré par la publicité désormais mondiale donnée à l'affaire. La Reine Victoria elle-même en a fait mention, et nous sommes la risée de toute l'Europe. Les journaux – enfin, certains d'entre eux – donnent à lire ce qu'écrivent les éditorialistes du monde entier sur ces Français donneurs de leçons, incapables de s'appliquer à eux-mêmes les conseils d'égalité qu'ils prodiguent aux autres.

J'ignore comment la société pourra renaître de ce brasier... il nous faudra y réfléchir... mais pas tout de suite !

Parle-moi de Rennes !

Ta ville est en train de devenir le centre du monde et c'est moi, désormais, qui rêve de t'y rejoindre. Rennes a fait pâlir les lumières du Quartier Latin et c'est maintenant chez toi qu'il faut être ! Sacré retournement de l'histoire qui colle tant à la nôtre...

Mon cousin, un idiot complet que tu détesterais au premier regard, y a emmené sa cour pour être au cœur du scandale. Entre deux bains de mer, ils viennent pour tenter d'apercevoir des avocats célèbres ou de grands éditorialistes de la presse nationale !

Lui n'a pas d'avis sur la question – il n'a d'avis sur rien et quand il en a, c'est affligeant – mais le reste de la famille n'a pas cette absence de vision...

1. Mansuétude : indulgence

Mon père n'a toujours pas admis la défaite des antidreyfusards. Lui aussi a des liens avec l'Armée, à un autre niveau que le tien hélas, et ma mère le pousse dans cette voie ridicule.

La situation à Paris est très tendue et l'on craint chaque jour émeutes et manifestations.

Je dois te laisser pour filer à la Faculté (en faisant un crochet vers cette jeune fille de la noblesse dont je te parlais l'année dernière même si les choses se détériorent entre nous. Notre relation ne survivra sans doute pas à ma conversion d'anti à pro-dreyfusard...)

Je suis cependant ravi que la nôtre en sorte grandie et fortifiée !

Joseph, ton ami sincère et admiratif.

LETTRE 7

Rennes, 15 août 1899

Joseph,

Que ta lettre m'a fait du bien, que je suis heureux de voir que ta gentillesse et ton intelligence - je n'ai jamais douté de l'une ni de l'autre - remettent aussi vite en selle notre amitié.

Depuis la réouverture du procès le 7 août dernier, je n'ai pas eu un moment à moi. Et ce n'est pas ce qui est arrivé hier qui va calmer mon esprit ni celui des foules...

Es-tu au courant ? L'un des avocats de Dreyfus, Fernand Labori, a été victime hier d'une tentative d'assassinat ! C'est proprement incroyable et toute la ville ne parle que de ça ! On dit qu'il va s'en sortir - et cela tient du miracle - mais cela ajoute à l'ambiance électrique qui règne ici.

Rennes est en ébullition ! Rennes est un chaudron ! L'armée circule dans les rues, campe sur la place de la Mairie et le parc du Thabor accueille toute la bonne société... Le lycée dans lequel le procès a lieu est cerné dès 6 heures du matin par une foule monstrueuse. On dit que près de 100 journaux étrangers ont envoyé des correspondants⁽¹⁾, la ville est devenue un lieu étrange où se pressent des gens de toutes nationalités et toutes origines. Passer devant le café de la Paix est devenu un voyage ; tant de langues différentes s'y mêlent !

Des journaux se sont montés ici rien que pour retourner l'opinion et tenter de faire condamner à nouveau le capitaine Dreyfus. Pour tous ceux qui, depuis des années, se battent pour que son innocence soit reconnue, et qui ont tant œuvré et tant subi, cette nouvelle attaque des propagandistes antisémites est incroyable. Mais attendue...

1. **Correspondant** : journaliste présent sur le lieu où se passe l'actualité

L'Ouest Éclair, le dernier-né (il y a à peine 15 jours) est la locomotive de cette nouvelle – et dernière ? – tentative de chauffer le peuple à blanc, bien secondé par cet hebdomadaire abominable, "Psst...!". Heureusement que Le Sifflet et la Fronde, journal féministe, sauvent l'honneur.

Je dois te quitter – momentanément – mais le devoir m'appelle ! Je file devant le lycée pour soutenir mon camp.

A te voir bientôt, mon très cher ami

Louis...

LETTRE 8

Paris le 23 août 1899

Mon très cher Louis,

C'est décidé, je pars pour Rennes ! Dès la semaine prochaine ! Je me fais une telle joie de te revoir enfin mon ami, si tu savais. Et les derniers événements dramatiques chez toi – une tentative de meurtre sur Labori, seigneur ! – me poussent avec la dernière énergie à venir te voir. Promets-moi de faire attention et de ne pas t'exposer. Les gens sont devenus fous, à Rennes, comme ici à Paris.

La presse se déchaîne. L'affaire a pris des proportions telles que l'on ignore chaque matin si un coup d'État ne va pas avoir lieu. Les violentes satires, les caricatures antisémites fleurissent en une de journaux que les gens s'arrachent ! C'est à se demander si l'opinion d'une partie de la population ne se forge pas dans les colonnes d'un torchon comme le Musée des horreurs ! Les gens s'insultent, voire se battent, comme je l'ai vu rue Chaussée d'Antin avant-hier !

Les titres de presse antidreyfusards disent que tout est calme à Rennes, que la population bretonne, stable et prospère, est certaine de la culpabilité du Juif ! C'est l'exact opposé de ce que tu peux m'écrire et je reconnais bien là l'emploi des fausses nouvelles qui sont désormais leur signature.

Je serai vers 18:00, le 28 août en gare de Rennes et il y a de fortes chances pour que j'arrive avant cette lettre.

Je suis hébergé par un cousin de ma mère mais j'ai bon espoir de pouvoir lui fausser souvent compagnie pour passer mes journées avec toi. Dire que je risque de rencontrer Victor Basch et ses acolytes de la Ligue des droits de l'Homme, que mon père tient pour des socialistes de la plus belle sorte. Il ne manquerait plus que je croise Jaurès et que ça se sache pour que mon père me déshérite... Je ne sais pas quelle sorte d'avocat je ferais mais il est à présent clair que je n'aurai pas tout à fait le même profil que les avoués avec lesquels je travaillerai.

Celle que je tenais pour ma promesse m'a donné congé. J'ai un peu accusé le coup et ma mère, qui voyait pour la famille un moyen de s'élever, m'a clairement signifié sa colère. Je m'en moque. Je dois pouvoir partager avec ma future femme

une communauté d'esprit plus que fortune et blasons.

Me voilà libre comme l'air et bientôt en Bretagne, à Rennes. Tu me montreras tout et me présenteras à tes amis.

A la semaine prochaine,

Joseph, ton ami, ton frère.

MUSÉE DE BRETAGNE - LES CHAMPS LIBRES

10 cours des Alliés - 35000 Rennes

Crédits image : CC-BY-SA Alain Amet

Contact médiation : Maud Saillard, conseillère-relais de la DAAC pour le 2nd degré
(m.saillard@leschampslibres.fr)
ou mediation.musee-bretagne@leschampslibres.fr

Réservation : 02 23 40 66 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h

www.musee-bretagne.fr

Conception : Pôle publics du Musée de Bretagne et Maud Saillard, enseignante, conseillère-relais 2nd degré

Design graphique : Éric Collet

Photo de couverture : M. Jarmoluk - Pixabay (Pixabay License) / photomontage : Éric Collet

Impression : Imprimerie Ville de Rennes - Rennes Métropole

Remerciements

Le Musée de Bretagne remercie le collège Paul Féval de Dol de Bretagne d'avoir accueilli les tests en classe de la médiation « Dreyfus entre les lignes ». Ces phases d'expérimentation sont des moments nécessaires à l'élaboration de contenus de qualité, adaptés aux besoins des enseignants et des élèves.

le miracle - mais ceux j

Reuners est en ébullition ! Reuners est un chaudron ! L'armée
dans les rues, campe sur la place de la Maize et le parc du Thabor
accueille toute la bonne société... Le lycée dans lequel le procès a lieu est
censé dès 6 heures du matin par une foule monstrueuse. On dit que près de
400 journaux étrangers ont envoyé des correspondants, et toutes origines.
un lieu étouffant où se pressent des gens de toutes nationalités et toutes langues.
Passez devant le café de la Paix est devenu un voyage ; tant de langues
différentes !
nouveaux se sont montrés ici pour retourner l'opinion et
faire condamner le... Pour tous ceux
qui, depuis un... que son innocence soit reconnue, et
qui ont tant souffert et tant subi, cette nouvelle attaque des préjugés
antiques est incroyable. Mais attendue...